

Littérature française vs francophones ?

Une attractivité contestée

Mireille Hilsum

Les réflexions et les exemples sont inspirés des travaux des premières séances du séminaire de recherche « Concepts et création : état des lieux des littératures francophones » qui se déroule, cette année 2014-2015, à l'initiative de Marge (CEDFL-Lyon 3). Nous avons invité chercheurs et écrivains lors de chacune des neuf séances prévues cette année¹.

*

La littérature française a-t-elle cessé d'être attractive pour les littératures francophones du monde ? Depuis le Nouveau Roman ? Comme le voudrait la vulgate qui fait des écrivains de Minuit de purs formalistes, étrangers à l'Histoire et à la politique malgré l'engagement de leur éditeur, à l'heure même où l'écrivain africain par exemple se voit assigner un rôle, éclairer le peuple², auquel leurs homologues français contemporains auraient renoncé ? La contestation de cette « attractivité » me semble au contraire tout sauf un phénomène récent, mais bien plutôt un geste consubstantiel aux littératures francophones, nécessaire à l'avènement de littératures qui en veulent en finir avec la « décalcomanie » de la littérature française.³ Se défaire des modèles linguistique et littéraire venus de France, tel est le programme de la Négritude. Singulièrement du Français de France, Français classique, forgé par l'histoire de la langue française sous l'Ancien régime. C'est le sens peu ou prou à la même époque de la revendication par Ramuz du droit de mal écrire⁴ et de la définition d'une langue geste, d'une langue littéraire qui ne soit ni folklorique ni cartésienne, porteuse d'une autre articulation de

¹ Organisé par Mireille Hilsum (Marge-Lyon 3) et Véronique Corinus (Passages XX-XXI, Lyon2). Comité scientifique : Cécile Van den Avenne et Cyril Vettorato (ENS). Programme détaillé et podcast sur la page Marge du site de l'Université Lyon 3 <http://marge.univ-lyon3.fr/>. Actes à paraître à l'issue du séminaire.

² C'est ce que rappelait lors de la séance du séminaire du 7/11/2014, dans une communication intitulée « Politique et littérature : retours sur une "idiotie" critique », Romuald Fonkousa, parlant des années 70. Le politique était censé représenter le peuple, le critique parler au nom du peuple et l'écrivain éclairer le peuple.

³ Voir par exemple Étienne Lérot, « Misère d'une Poésie », *Légitime défense*, 1932.

⁴ Voir Jérôme Meizoz, *Le droit de mal écrire, Quand les auteurs romans déjouent le « français de Paris »*, éditions Zoé, 1998.

l'universel et du singulier⁵. Dès le XIX^e siècle, au Canada français, Octave Crémazie lie l'impossibilité d'exister pour une littérature canadienne à la question de la langue⁶.

Contester l'attractivité de la littérature française, c'est aussi se défaire de formes héritées du XIX^e siècle. Rompre dans le poème avec un exotisme mensonger, pour faire entendre le « grand cri nègre ». Rompre, dans le roman, avec des formes importées, celle du roman d'apprentissage par exemple. Mais cette rupture est une ouverture à la modernité, y compris française. Qu'on songe à l'importance du surréalisme pour en rester à l'exemple des Caraïbes. Ou à celle de Faulkner pour l'auteur de *Nedjma*, Kateb Yacine.

Le même mouvement traverse le champ de la connaissance. La rupture est dans ce domaine également relative. La naissance des études postcoloniales aux États-Unis dans les années 60 - en France dans les années 90 - passe par la contestation de l'hégémonie du Centre. L'« attractivité » se charge également de connotations négatives, elle est pensée en terme de trace ou de hantise du passé colonial dans les littératures d'après. Il s'agit de se pencher sur ce qui dure ou persiste de l'avant colonial dans l'après postcolonial. Polarité négative sans doute mais polarité quand même si l'on songe, par différence, au modèle marxiste d'une décolonisation imaginée comme libération absolue, rupture radicale avec la domination occidentale. Les *postcolonial studies* prennent pour objet le lien, plus ou moins subi, plus ou moins manifeste, que les ex-colonisés entretiennent avec leur passé traumatique. Rappelons de plus que les fondateurs des *postcolonial studies* – Edward Saïd, Gayatri Chakravorty Spivak, Homi

⁵ Le constat de la différence des langues entre la France et la Suisse romande date du XVIII^e siècle. Abraham Ruchat notait déjà, « [...] comme les Suisses ne sont pas assujettis à la monarchie française, ils ne jugent pas nécessaire non plus de subir le joug de l'Académie française. Pourvu que leur langage n'ait rien de barbare, et qu'ils puissent se faire entendre, cela leur suffit. » (cité par R. Francillon, *De Rousseau à Starobinski. Littérature et identité suisse*, Presses polytechniques et universitaires romandes, coll. Le Savoir suisse, 2011, p. 15). Dans le même esprit, Rousseau écrivait dans la préface de *La Nouvelle Héloïse* : « Quiconque veut se résoudre à lire ces lettres doit s'armer de patience sur les fautes de langue, sur le stile (Sic) emphatique et plat, sur les pensées communes rendues en termes empoulés ; il doit se dire d'avance que ceux qui écrivent ne sont pas des François, des beaux-esprits, des académiciens, des philosophes ; mais des provinciaux, des étrangers, des solitaires, des jeunes gens, presque des enfants, qui dans leurs imaginations romanesques prennent pour de la philosophie les honnêtes délires de leurs cerveaux. »

⁶ « Plus je réfléchis sur les destinées de la littérature canadienne, moins je lui trouve des chances de laisser une trace dans l'histoire. Ce qui manque au Canada c'est d'avoir une langue à lui. Si nous parlions iroquois ou huron, notre littérature vivrait. Malheureusement nous parlons et écrivons, d'une assez piteuse façon il est vrai, la langue de Bossuet et de Racine », Octave Crémazie, lettre à l'abbé Casgrain du 29 janvier 1886. Voir plus généralement sur ce point Jean-Louis Joubert, *Les voleurs de langue. Traversée de la francophonie littéraire*, Philippe Rey éditeur, 2006.

Bhabba – qui déconstruisent l’ethnocentrisme des littératures et des théories esthétiques européennes, sont des lecteurs de Derrida, Deleuze, Foucault comme d’Albert Memmi ou de Frantz Fanon.

En France, les livres fondateurs des études postcoloniales sont publiés à la fin des années 90. Le livre de Michel Beniamino, *La Francophonie littéraire : essai pour une théorie*, paraît chez L'Harmattan en 1999. Celui de Jean-Marc Moura, *Littératures francophones et théorie postcoloniale* aux PUF, la même année. *The Empire Writes Back* de Bill Ashcroft, paru en 1989, n’a été traduit en français, sous le titre *L’Empire vous répond : Théorie et pratique des littératures post-coloniales*, qu’en 2012. Dans *Littératures francophones et théorie postcoloniale*, Jean-Marc Moura dénonce à son tour un européocentrisme et un francocentrisme qui eurent pour corollaire le fait que les études francophones se refusaient à tout comparatisme avec les littératures lusophones, hispanophones ou anglophones. Aborder les littératures francophones dans une perspective postcoloniale, c’est, pour lui, s’ouvrir au monde via le devenir-monde de la littérature, aborder les littératures postcoloniales d’expression française en les incluant dans l’ensemble des littératures europheones postcoloniales. Une telle approche excluait *a contrario* les littératures francophones d’Europe, belge et suisse romande singulièrement.

Dominique Combe⁷, dans un ouvrage à destination des étudiants paru en 2010, rappelle cette propension des études francophones à ne faire dialoguer les littératures francophones qu’avec la seule littérature française. Il souligne la rareté des approches qui croisent entre elles les différentes aires des littératures francophones.

Hormis l’héritage de la catégorie, désormais obsolète, des littératures dites « négro-africaines », dans laquelle figuraient auteurs antillais et africains sur la base de la « négritude », trop rares sont encore aujourd’hui les enseignements qui croisent différentes aires des littératures francophones. Il reste encore à faire dialoguer Kateb Yacine (Algérie) avec Hubert Aquin (Québec), René Depestre (Haïti) avec Jacques Rabemananjara (Madagascar)⁸.

Depuis la fin des années 90, ces nouveaux comparatismes, eux mêmes décollés de l’attraction française, ne sont pas nécessairement le fait de chercheurs français. Le

⁷ Le premier ouvrage de Dominique Combe, *Poétiques francophone*, paraît chez Hachette en 1995.

⁸ Dominique Combe, *Les Littératures francophones. Questions, débats, polémiques*, PUF, « Licence Lettres », 2010, p.19.

colloque organisé par l'Université de Lausanne en 2002 en est un bon exemple⁹. Il s'agit aujourd'hui d'étudier des échanges qui ne s'établissent plus seulement avec la littérature française mais avec les autres littératures du monde, francophones ou non, francophones européennes ou non.

Je le notais pour commencer, ce mouvement d'émancipation vis-à-vis d'une Alma mater conçue à la fois comme matrice et comme référence, a commencé chez les écrivains eux-mêmes. La francophonie littéraire a très vite été dénoncée comme un héritage colonial qui exclut la littérature française des littératures francophones, tout en conférant à Paris le rôle du centre. Quelques exemples célèbres d'assimilation (de Rousseau à Cendrars) disent par différence la place des autres, rejetés dans le « domaine mal cadastré de la littérature d'expression français »¹⁰. Aujourd'hui, à en croire D. Combe, il n'est pas un auteur qui se reconnaisse comme francophone¹¹. Parce que « français » et « francophone » continuent de s'exclure, deux jeunes auteures québécoises, invitées du séminaire, Mélikah Abdelmoumen et Perrine Leblanc, semblent confirmer ce diagnostic ; l'une et l'autre se reconnaissent comme françaises, non comme francophones si francophone veut dire hors du champ de la littérature française. De même Koffi Kwahulé, né en Côte d'Ivoire, a récusé la pertinence de la notion de francophonie vs celle d'africanité. On peut lire sur son blog, cette déclaration déclinée selon des couleurs et des polices différentes que je reproduis approximativement :

Le mot

africanité

ne me fait pas peur, dans le sens où l'on ne surgit pas d'un degré zéro d'informations, qu'il faut un soubassement. Mais ce

soubassement africain

ne se *livre* pas aussi candidement qu'il le fait encore trop souvent. Pour y *avoir accès*, il convient de faire

un travail sur soi-même, *un pas vers l'autre*,

⁹ *Deux littératures francophones en dialogue. Du Québec et de la Suisse romande. Du Québec et de la suisse romande*, colloque de l'Université de Lausanne, sous la direction de Doris Jakubec et Martin Doré, 25, 26 et 27 avril 2002.

¹⁰ Voir Jean Starobinski, "L'écrivain romand : un décalage fécond", *Jean-Jacques Rousseau - La transparence et l'obstacle*, Gallimard, coll. "Tel", 1971.

¹¹ Dominique Combe, *op. cit.*, p. 28.

un cheminement hors des attentes
sécuritaires du monde pré-donné.¹²

Récuser le terme francophone, c'est refuser d'être aujourd'hui encore considéré comme un/e écrivain/e dont l'œuvre appartient au mieux à la périphérie, aux marges de la littérature française. C'est s'inscrire dans le sillage du Manifeste de 2007, *Pour une littérature-monde en français*, dont les signataires – Michel Le Bris et Jean Rouaud, Édouard Glissant, Dany Laferrière, Jean-Marie Le Clézio, Amin Maalouf, Alain Mabanckou, Wajdi Mouawad, pour n'en citer que quelques uns – proclamaient la mort de la francophonie et la naissance d'une littérature - monde. Nous n'en referons pas l'histoire ni ne reprendrons les débats et polémiques qu'il a suscités. Il rend visible une accélération qui se marque aussi dans les œuvres. C'est à la même époque que Dany Laferrière publie un roman au titre emblématique, *Je suis un écrivain japonais* :

Je suis étonné de constater l'attention qu'on accorde à l'origine de l'écrivain. Car, pour moi, Mishima était mon voisin. Je rapatriais, sans y prendre garde, tous les écrivains que je lisais à l'époque. Tous. Flaubert, Goethe, Whitman, Shakespeare, Lope de Vega, Cervantès, Kipling, Senghor, Césaire, Roumain, Amado, Diderot, tous vivaient dans le même village que moi. Sinon que faisaient-ils dans ma chambre ? Quand, des années plus tard, je suis devenu moi-même écrivain et qu'on me fit la question : « Etes-vous un écrivain haïtien, caribéen ou francophone ? » je répondis que je prenais la nationalité de mon lecteur. Ce qui veut dire que quand un Japonais me lit, je deviens immédiatement un écrivain japonais.¹³

Prendre la nationalité de son lecteur, c'est affirmer que cette dernière est changeante, variable, selon les époques et les cultures et pour tout dire inessentielle à l'art. Faire de Shakespeare le contemporain et le compatriote de Césaire, c'est s'inscrire dans un espace-temps mondialisé.

Mais comme le rappelait, à la même époque également, Marielle Macé, :

la littérature qui n'était pas née mondiale l'est devenue. Très récemment relayé en France, le débat présente désormais des positions bien clarifiées, organisées autour de quelques couples notionnels : mondialisation ou globalisation, localisation ou délocalisation, centres ou réseau, traduction ou multilinguisme, exil ou trans-nationalisme, empires ou minorités, petite ou grande échelle, littérature de masse ou littérature canonique, Ancien ou Nouveau monde, etc.¹⁴

La place croissante du plurilinguisme dans la littérature de l'extrême contemporain est un des signes les plus aisément repérables de cette mondialisation qui n'est pas une globalisation. Dans l'extrême contemporain, les langues se côtoient sans traduction ;

¹² <http://koffikwahule.jimdo.com/élucubrations-du-moment/>

¹³ Dany Laferrière, *Je suis un écrivain japonais* Grasset, 2008, p. 29-30.

¹⁴ Marielle Macé, « La critique est un sport de combat », *Acta fabula*, vol. 10, n° 3, Essais critiques, Mars 2009, URL : <http://www.fabula.org/revue/document4929.php>, page consultée le 13 octobre 2014.

pratique parfois dénoncée comme très française¹⁵. Peut-être peut-on aller jusqu'à voir, dans le maintien de la traduction française, la trace de ce que Jean Starobinsky appelait naguère « le narcissisme monoglotte » des Français ...¹⁶

À l'inverse interroger son américanité¹⁷ ou sa nordicité¹⁸ dans la jeune littérature québécoise passe par le rejet du lieu pensé comme territoire qui fut tout au long du XIX^e siècle si essentiel à la définition d'une littérature nationale ; cela passe aussi par l'usage d'un anglais qui n'appelle plus traduction ni notes de bas page, pratique (comme celle du lexique) caractéristique des générations antérieures, dans le roman de l'Afrique subsaharienne ou dans celui des Antilles. L'espace de la note inscrivait, consacrait, sur la page même des œuvres, la marginalité des écrivains francophones jusqu'à la fin des années cinquante¹⁹. Ahmadou Kourouma fut sans doute l'un des premiers à s'en libérer, à s'en jouer et du même coup à se jouer de « nous »²⁰. Le français n'est plus que l'une des langues des quatre dictionnaires de l'enfant soldat dont on entend le « petit nègre », retourné contre la langue des blancs, dans *Allah n'est pas obligé* et dans *Quand on refuse on dit non*.

Peut-on en conclure que le plurilinguisme marque la fin du sentiment d'inconfort linguistique qui caractérisait pour Lise Gauvin la situation de l'écrivain francophone,

¹⁵ Voici par exemple ce que dit Daniel Maggetti de son refus de traduire les citations dans *Chambre 112* : « C'est un choix. Ces citations du Requiem allemand de Brahms, du latin de messe ou de textes appris à l'école font partie du flux intérieur qui traverse le narrateur. Les traduire serait leur accorder trop d'importance. Elles ont également une fonction de brouillage en faisant dériver le récit par rapport à son fil central. D'une manière générale, je me situe à l'opposé d'une certaine tradition française qui veut tout traduire : pour ma part, je préfère croire au plurilinguisme. », entretien avec Isabelle Martin, *Le Temps*, 4/4/1996. Accordé par l'auteur à l'occasion de la remise du Prix Dentan 1998 pour *Chambre 112*.

¹⁶ Jean Starobinsky, *op. cit.*

¹⁷ Cf l'anglais de *Volkswagen blues* de Jacques Poulin à la trilogie *1984* d'Eric Plamondon, publiée chez Phébus en 2013 et 2014.

¹⁸ De *Kolia* à *Malabourg* (Gallimard, respectivement en 2011 et 2014), Perrine Leblanc par exemple passe du Nord sibérien où se situe son premier roman à la Gaspésie où se déroule le second.

¹⁹ Dans *La Rue Cases-Nègres* de Joseph Zobel par exemple, récit et dialogues sont transparents, on lit et on parle un Français classique qui comporte peu guère de créolismes ; au début du roman, de rares notes traduisent toutefois les « mornes » (1959, édition de référence Présences africaines, 1974, p. 11 ou le « canari » qui est une « cocotte en terre cuite » (*ibid.*, p.13) ; mais elles disparaissent au fil du roman. L'apprentissage du français du jeune héros et son accès au savoir vont de pair avec l'effacement de toute trace de créole. Au contraire du choix fait pour l'adaptation, par Euzhan Palcy en 1983, où les personnages parlent créole.

²⁰ cf Lise Gauvin, *Écrire pour qui ? L'écrivain francophone et ses publics*, « Casser la langue » (Kourouma) : de la figure²⁰ à la fiction », éd. Karthala, 2007, p.85-104.

que la « surconscience linguistique » a fait son temps²¹ ? Que ce qui était vrai pour les générations précédentes est périmé pour celles d'aujourd'hui ? Que les situations de diglossie sont désormais vécues sur un mode heureux, à la manière du chiac, ce franglais du Canada qui témoigne de l'inventivité langagière de la jeunesse du Nouveau-Brunswick ? Le plurilinguisme n'est qu'un indice parmi d'autres d'une émancipation plus profonde. Selon Christine Le Quellec Cottier, également invitée du séminaire, c'est le texte lui-même qui constitue « le lieu d'existence du Je » dans les productions contemporaines, i.e. chez des écrivains qui refusent « d'être identifiés à un continent, à une condition, à une topographie »²². C'est ainsi qu'on peut entendre la déclaration de Maryse Condé : « La langue dans laquelle j'écris n'est pas le français, n'est pas le créole. C'est une langue qui est la mienne. J'écris en Maryse Condé »²³. Une langue littéraire définie par Deleuze et Guattari comme étrangère, déterritorialisée²⁴ ?

Un tel mouvement n'est ni chronologique ni universel. De même qu'on peut considérer – avec Christine Le Quellec Cottier toujours – que le postcolonial commence pendant le colonial lui-même, de même le passage d'une revendication identitaire à l'affirmation de l'autonomie de la littérature s'inscrit dans des histoires et des chronologies spécifiques selon les continents. L'affirmation identitaire est encore forte chez certains écrivains polynésiens par exemple. Le sous-titre de *Littérama'ohi, Ramées de Littérature Polynésienne*, l'indique clairement puisque la ramée doit s'entendre par référence à la rame de papier, à celle de la pirogue, à sa culture francophone²⁵. Ailleurs c'est la notion même d'émancipation qui paraît datée.

Aux yeux de chercheurs comme d'écrivains. Prenons une dernière fois l'exemple de la Suisse romande. Dans les années 60-70, le champ littéraire suisse romand traverse

²¹ Lise Gauvin, *La Fabrique de la langue, de François Rabelais à Réjean Ducharme*, Seuil, « Points », 2004, p. 256.

²² Christine Le Quellec Cottier (UNIL), communication du 3/2/2015, « L'autodétermination poétique », séminaire cité.

²³ Maryse Condé, Collection documentaire en HD, auteur Françoise Vergès, réalisateur Jérôme Sesquin, France 5, année 2011. <http://www.france5.fr/et-vous/France-5-et-vous/Les-programmes/LE-MAG-N-48-2011/articles/p-14473-Maryse-Conde-une-voix-singuliere.htm> (consulté le 26/2/2015)

²⁴ Cf Deleuze et Guattari. « qu'est-ce qu'une littérature mineure ? » *Kafka. Pour une littérature mineure*, Minuit, « Critique », 1975, p. 29-50. Et « Traité de nomadologie : la machine de guerre », *Mille Plateaux*, Minuit, 1980.

²⁵ fondée en 2002, par un « groupe apolitique d'écrivains polynésiens associés librement » parmi lesquels Flora Devatine, Patrick Amaru, Michou Chaze, Danièle-Taoahere Helma, Marie-Claude Teissier-Landgraf, Jimmy Ly, Chantal T. Spitz.

sa période autonomiste. La revue *Ecriture*²⁶, la création du Centre de recherches sur les lettres romandes (CRLR), de maisons d'éditions (L'Aire, L'âge d'Homme, Bertil Galland) jouent un rôle important dans l'affirmation de l'existence d'une littérature romande, dans la revendication de ses spécificités, de ses thématiques et de ses filiations propres²⁷. Un certain nombre d'écrivains publient dans la même période des essais qui firent date : ils sont marqués par la même affirmation identitaire²⁸. Cependant la même revue, *Ecriture*, qui a joué un rôle important dans la définition d'une identité suisse romande, d'une littérature spécifique, dotée de ses propres modèles et références, joue un rôle tout aussi important dans l'affaiblissement de ces perspectives identitaires. L'heure est, depuis les années 80, à la revendication de l'autonomie de la littérature. Et du même coup au passage, au dialogue mondialisé. Autrement dit à une poétique de la Relation, pour reprendre le titre de l'essai publié par Édouard Glissant en 1990.

L'attractivité de Paris s'est en partie maintenue tout au long du XX^e siècle, l'ancienne capitale de la République mondiale des lettres, selon l'expression de Pascale Casanova²⁹, est en partie relayée aujourd'hui par un Québec qui fait moins figure de centre que de lieu lui-même ouvert à la diversité des langues et des cultures qui attire nombre d'écrivains « francographes », un Wajdi Mouawad ou un Dany Lafférière avec lequel conclure. Dans un entretien donné peu après son élection à l'Académie française, Dany Laferrière explique le sens de l'influence qu'ont eu sur son œuvre Hemingway, Bukowski ou Henry Miller :

Il y avait, en Haïti, une tradition littéraire forte aussi, mais très classique, très XIX^e siècle. Moi je voulais une littérature plus directe, plus concrète. Je venais d'une dictature, donc d'un monde abstrait, construit de rêves, de symboles, de métaphores – parce que c'est cela la dictature, les gens qui la combattent ne l'ont souvent jamais vue vraiment, ils se battent contre un ennemi masqué, insaisissable –, et je voulais que le monde devienne enfin concret.

²⁶ L'un de ses directeurs : Daniel Maggetti, aujourd'hui Professeur à l'Université de Lausanne, est auteur d'une thèse qui fit date, intitulée *L'invention de la littérature romande : 1830-1910* (Lausanne, Payot, 1995).

²⁷ cf Muriel Zeender Berset, *Ecrire entre les langues. Littérature romande et identités plurielles*, Slatkine, 2010, p.69.

²⁸ Cf Jacques Chessex, *Les Saintes écritures*, Bertil Galland, « Petite analyse structurale de la littérature en Suisse romande », *La Littérature suisse expliquée en un quart d'heure*, « Tant pis et tant mieux », Jean-Pierre Monnier, *Ecrire en Suisse romande entre le ciel et la nuit*, Jean Vuilleumier, *Le Complexe d'Amiel*.

²⁹ Pascale Casanova, *La République mondiale des lettres*, (1999) Seuil, « Points », 2008.

S'ouvrir à la littérature mondiale, c'est se déterritorialiser, on l'a dit ; n'est-ce pas ce que Dany Laferrière, à l'occasion de la sortie de *Tout bouge autour de moi*, dans une image forte qui résume notre propos ?

J'ai l'air d'habiter un pays, le Canada. Et en fait, mon pays, c'est l'avion. Je vis dans un espace qui est de moins en moins délimité. Je suis en mouvement³⁰.

³⁰ Dany Laferrière, « Haïti n'a pas besoin de larmes », propos recueillis par Grégoire Leménager, *Le Nouvel Observateur*, 15/2/2012, <http://bibliobs.nouvelobs.com/paroles-d-haiti/20110110.OBS5965/dany-laferriere-haiti-n-a-pas-besoin-de-larmes.html>